Desjardins
Caisse du Complexe Desjardins

Procès-verbal de la
9e Assemblée générale annuelle
La Caisse Desjardins du Complexe Desjardins
Tenue le 11 avril 2023 à 18h30,
Par conférence virtuelle et présentiel

PRÉSENCES VIRTUELLES

24 Membres de plein droit (avec droit de vote) en direct
76 Membres de plein droit (avec droit de vote) en réécoute

PRÉSENCES EN PRÉSENTIEL

33 Membres de plein droit (avec droit de vote)

INTERVENANTS EN PRÉSENTIEL

Julie Bouchard	Présidente du conseil d'administration
Benoit Renaud	Secrétaire du conseil d'administration
Pierre Bilodeau	Administrateur, Président du Comité de gouvernance et éthique
Nathalie Tremblay	Directrice générale

CANDIDATS EN ÉLECTION EN PRÉSENTIEL

Majid Atif
Jean-Benoît Aubé
Francine Armelle Cheumbou Ngako
Mélissa Chevalier
Caroline Doyon
Claudia Gagné
Maxence Genet
Nicholas Hamel
Othmane Khaoua
Lisette Therrien
France Vallière

CANDIDAT EN ÉLECTION EN AUDIO

Johanne Matte

Desjardins
Caisse du Complexe Desjardins

ORDRE DU JOUR

1. *Ouverture de l'assemblée*
    - *1.1. Mot de bienvenue*
    - *1.2. Message du président du Mouvement Desjardins*
2. *Fonctionnement et déroulement de l'assemblée*
    - *2.1. Règles pour participer à l'AGA*
    - *2.2. Nomination des personnes scrutatrices*
    - *2.3. Adoption de l'ordre du jour*
    - *2.4. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 14 avril 2022*
3. *Retour sur l'année 2022*
    - *3.1. Rapport du conseil d'administration*
    - *3.2. Rapport sur la surveillance des règles déontologiques*
    - *3.3. Rapport financier*
    - *3.4. Présentation des engagements de la Caisse dans son milieu*
4. *Période de questions*
5. *Propositions soumises au vote*
    - *5.1. Présentation de la proposition sur le partage des excédents annuels (ristournes)*
    - *5.2. Élection des membres du conseil d'administration*
        - *5.2.1. Nomination des officiers pour la période d'élection*
        - *5.2.2. Rapport du comité de mise en candidature*
        - *5.2.3. Présentation des personnes candidates*
        - *5.2.4. Élection par votation (vote en différé)*
    - *5.3. Précisions sur l'exercice du vote en différé et l'annonce des résultats (vote en différé)*
6. *Fin de la rencontre et remerciements*
7. *Publication des résultats et levée de l'assemblée*

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

L'assemblée générale annuelle (AGA) est ouverte à 18h30.

1.1 MOT DE BIENVENUE

La présidente, Julie Bouchard, se présente et souhaite la bienvenue aux membres, elle les remercie de leur présence et de leur fidélité. La présidente présente les différents intervenants qui l'accompagnent : Benoit Renaud, secrétaire du conseil d'administration; Pierre Bilodeau, administrateur et président du Comité de gouvernance et éthique; et Nathalie Tremblay, directrice générale de la Caisse Desjardins du Complexe Desjardins.

La présidente indique que Benoit Renaud agira comme secrétaire d'assemblée et qu'il sera assisté par Alexanne Raîche, adjointe à la direction générale.

Une précision est faite sur les votes qui seront en direct et ceux lors de la période de votation en différé qui aura lieu au cours des 4 jours suivant l'assemblée. Une votation en différé sera faite pour la répartition des excédents annuels et l'élection des membres du conseil d'administration.

1.2 MESSAGE DU PRÉSIDENT DU MOUVEMENT DESJARDINS

La séance débute par un vidéo de M Guy Cormier, président et chef de la direction du Mouvement Desjardins.

2. FONCTIONNEMENT ET DÉROULEMENT DE L'ASSEMBLÉE

2.1 RÈGLES POUR PARTICIPER À L'AGA

Benoit Renaud parcourt les règles de fonctionnement des votes en direct et des interactions avec les membres.

2.2 NOMINATION DES PERSONNES SCRUTATRICES

Julie Bouchard propose de nommer Laura Courtemanche et Michel Wong Kee Song à titre de scrutateurs lors de la votation en direct. La nomination des scrutateurs est proposée par [redacted] et appuyée par [redacted]

SUR PROPOSITION DÛMENT FAITE ET APPUYÉE
Il est résolu à la majorité

De nommer Laura Courtemanche et Michel Wong Kee Song comme scrutateurs.

2.3 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

La présidente invite Benoit Renaud à faire la lecture de l'ordre du jour.

Benoit Renaud fait la lecture de l'ordre du jour. L'adoption de l'ordre du jour est proposée par [redacted] et appuyée par [redacted]

L'assemblée passe au vote.

SUR PROPOSITION DÛMENT FAITE ET APPUYÉE
Il est résolu à la majorité

D'adopter l'ordre du jour du 11 avril 2023.

Desjardins
Caisse du Complexe Desjardins

2.4 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DU 14 AVRIL 2022

Puisque les membres ont pu prendre connaissance du procès-verbal déposé au site internet de la Caisse en même temps que l'avis de convocation, les intervenants n'en feront pas le résumé. L'adoption de l'ordre du jour est proposée par [redacted] et appuyée par [redacted]

L'assemblée passe au vote.

SUR PROPOSITION DÛMENT FAITE ET APPUYÉE
Il est résolu à la majorité

D'adopter le procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 14 avril 2022.

3. RETOUR SUR L'ANNÉE 2022

3.1 RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

La présidente de la Caisse présente les membres du conseil d'administration à l'assemblée.

Elle fait un retour sur les principales réalisations de la Caisse pour l'année 2022, dont les initiatives pour soutenir les collectivités et favoriser l'économie, tel que le Fonds du Grand Mouvement et le Fonds d'aide au développement du milieu (FADM). Elle mentionne également les actions mises en place pour favoriser l'inclusion et la diversité au sein du Mouvement, mais également au sein de la Caisse. Finalement, Julie Bouchard explique aux membres que ce sont 27 boursiers au total qui ont bénéficié de notre aide financière; soit 23 boursiers grâce à la Caisse et 4 boursiers grâce à la Fondation Desjardins pour un total de 38 000$.

Enfin, Julie Bouchard tient à remercier tous les collaborateurs pour leur efforts déployés à toujours mieux servir les membres et clients. La présidente souligne le travail de Nathalie Tremblay, qui année après année, exerce avec brio son rôle de directrice générale.

3.2 RAPPORT SUR LA SURVEILLANCE DES RÈGLES DÉONTOLOGIQUES

La présidente fait rapport sur la surveillance des règles déontologiques.

Aucune situation de conflit d'intérêts n'a été constatée. Les dépôts et les prêts accordés aux personnes intéressées à l'égard de la Caisse ont tous été consentis en conformité avec les règles déontologiques qui s'appliquent. La Caisse n'a octroyé aucun contrat de fourniture de biens et de services à des personnes visées par le Code.

3.3 RAPPORT FINANCIER

La présidente invite les membres à écouter une courte capsule vidéo portant sur les résultats financiers du Mouvement Desjardins.

Par la suite, elle présente la vidéo incluant les résultats financiers de la Caisse et cède la parole à Nathalie Tremblay.

La directrice générale profite de ce moment pour remercier son équipe.

Elle souligne le volume d'affaires de 3,5 milliards et des excédents d'opération de plus de 28 millions. Elle ajoute que depuis cinq ans, l'actif de la Caisse a doublé et que 7000 nouveaux membres ont été accueillis.

[redacted] demande le ratio de projet financés par rapport au nombre de demandes de projets reçues en 2022 et la directrice générale l'informe que la majorité des demandes reçues ont été acceptées.

[redacted] suggère l'ajout d'une proposition à l'agenda afin de pouvoir voter sur une motion qui engagerait la caisse du Complexe Desjardins à faire des représentations auprès du Mouvement Desjardins demandant son désinvestissement total des énergies fossiles et de partager les résultats de ces représentations à l'AGA de 2024. La présidente l'informe que sa demande sera dirigée vers la bonne équipe à l'échelle du Mouvement Desjardins.

[redacted] demande d'expliquer l'augmentation des cotisations des composantes du Mouvement et les frais afférents. La présidente explique que les cotisations sont des montants prévus pour innover dans les systèmes technologiques et autres transformations numériques et ainsi mieux servir les membres.

3.4 PRÉSENTATION DES ENGAGEMENTS DE LA CAISSE DANS SON MILIEU

Julie Bouchard invite Pierre Bilodeau à faire la présentation de l'utilisation du Fonds d'aide au développement du milieu et autres engagements dans la communauté.

Tout d'abord, il présente la capsule vidéo du bilan de l'engagement dans le milieu.

Pierre Bilodeau mentionne que 151 000$ ont été remis à la communauté via le Fonds d'aide au développement du milieu, communément appelé FADM, en 2022. Il présente aussi les dons et commandites de l'année pour un montant total de 92 214$.

Il indique qu'il est d'ailleurs nécessaire de conserver un certain montant dans la réserve FADM, puisqu'elle nous permet de prendre des engagements structurants sur plusieurs années, tout en

nous assurant de bien répondre aux besoins de notre milieu. Ce dernier invite également les membres à déposer leurs projets.

4. PÉRIODE DE QUESTIONS

La présidente ouvre la période de questions pour les membres.

Aucune question n'est posée.

5. PROPOSITIONS SOUMISES AU VOTE

5.1 PRÉSENTATION DE LA PROPOSITION SUR LE PARTAGE DES EXCÉDANTS ANNUELS (RISTOURNES)

La présidente invite les membres à écouter un vidéo du Mouvement Desjardins sur la ristourne.

Elle invite ensuite la directrice générale à expliquer la recommandation du conseil d'administration sur la répartition des excédents annuels.

La directrice générale explique en détails la répartition des excédents annuels.

PRÉSENTATION DE LA PROPOSITION SUR LE PARTAGE DES EXCÉDENTS ANNUELS

Excédents nets de l'exercice après ristournes aux membres[1]	**14 444 k$**
Affectation aux réserves plus-values et autres éléments	23 660 k$
Somme nette utilisée en provenance de la réserve FADM[2]	112 k$
Ajustement net relatif aux ristournes | ANNÉE PRÉCÉDENTE	10 k$
Solde des excédents à répartir | AU 31 DÉCEMBRE 2022	**38 226 k$**
Affectation au FADM	(358) k$
Affectation à la RRE	(11 967) k$
Affectation à la réserve générale	(25 902) k$
Solde des excédents à répartir	**0**

[1] Inclut **2 507 k$** de ristournes aux membres et les intérêts sur parts de ristournes
[2] Net d'impôt

| FADM | Fonds d'aide au développement du milieu

| RRE | Réserve pour ristournes éventuelles

La proposition du conseil d'administration est de verser, pour l'année 2022, un montant de 2 851 153$. Cette somme serait distribuée aux membres de la Caisse de la façon suivante :

- Fonds d'aide au développement du Milieu : 357 536$;
- Ristourne aux membres : 2 493 617$

Desjardins
Caisse du Complexe Desjardins

Proposition de versement
POUR L'ANNÉE 2022

2 851 153 $

357 536 $
FONDS D'AIDE AU DÉVELOPPEMENT DU MILIEU

2 493 617 $
RISTOURNES AUX MEMBRES

Les taux pour les membres particuliers et entreprises de la ristourne volume pour les comptes, épargnes et placements, les fonds, les prêts et marges de crédit sont tous de 0,58$ par 1 000$ de volume. La ristourne au niveau de l'assurance est de 23$ par 1 000$ de prime et au niveau des cartes de crédit de 0,58$ par tranche de 1 000$ d'achats nets. La ristourne-produits demeure quant à elle à un montant de 50$.

Proposition sur la répartition des excédents annuels

	TAUX PAR 1 000 $ DE VOLUME		ÉQUIVALENT EN MILLIERS DE $
RISTOURNE **VOLUMES**[1]	PARTICULIERS	ENTREPRISES	
Comptes	0,58		**531** k$
Épargne et placements			**185** k$
Fonds			**133** k$
Prêts et marges de crédit			**814** k$
RISTOURNE **ASSURANCES**[2]	**23 $**/1 000 $ de prime		**295** k$
RISTOURNE **CARTES DE CRÉDIT**[2]	**0,58 $**/1 000 $ d'achats nets		**180** k$
RISTOURNE **PRODUITS**[2]	Montant de **50 $**[3]		**323** k$
RISTOURNE SERVICES DE PLACEMENT ET D'INVESTISSEMENT **EN GESTION DE PATRIMOINE**[2]	Montant de **23 $**/1 000 $ d'honoraires et de commissions		**34** k$
TOTAL DES RISTOURNES AUX MEMBRES			**2 495** k$

[1] Soumise au vote lors de l'assemblée. [2] Taux établis par la Fédération des caisses Desjardins du Québec. [3] Montant pouvant aller jusqu'à 50 $ pour les membres remplissant les critères d'admissibilité durant 12 mois.

Cette recommandation est proposée par [redacted] et appuyée par [redacted]. La votation étant en différé, elle sera soumise après les présentations et discussions de l'AGA.

5.2 ÉLECTION DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

5.2.1 NOMINATION DES OFFICIERS POUR LA PÉRIODE D'ÉLECTION

En tant que présidente du conseil d'administration, Julie Bouchard agira en tant que présidente d'élection. Benoît Renaud agira en tant que secrétaire d'élection.

5.2.2 RAPPORT DU COMITÉ DE MISE EN CANDIDATURE

Pierre Bilodeau, président du comité de mise en candidature, est invité à présenter le rapport de celui-ci.

Il mentionne que l'appel de candidatures était ouvert du 16 janvier au 6 février 2023, quatre postes étaient à pourvoir et douze candidatures ont été reçues. À la suite de l'élaboration du profil collectif, le comité de mise en candidature a pu établir que les critères recherchés étaient les suivants : les candidats recherchés devaient avoir des compétences en droit et déontologie, en développement durable, en technologies de l'information et représenter différents milieux culturels. Pour assurer la représentativité des membres, 3 femmes et 1 homme étaient recherchés.

Les candidatures reçues sont les suivantes : Majid Atif, Jean-Benoît Aubé, Francine Armelle Cheumbou Ngako, Mélissa Chevalier, Caroline Doyon, Claudia Gagné, Maxence Genet, Nicholas Hamel, Othmane Khaoua, Johanne Matte, Lisette Therrien et France Vallières.

5.2.3 PRÉSENTATION DES PERSONNES CANDIDATES

Avant de procéder à l'élection des membres du conseil d'administration, Pierre Bilodeau demande à chacune des personnes candidates de se présenter oralement pendant un maximum de 2 minutes.

Les candidats se présentent à tour de rôle par ordre alphabétique de nom de famille.

Une candidate, Johanne Matte, se présente à distance par audio.

5.2.4 ÉLECTION PAR VOTATION (VOTE EN DIFFÉRÉ)

L'élection des membres du conseil d'administration fera l'objet d'un vote en différé au cours des quatre jours suivant l'assemblée.

5.3 PRÉCISIONS SUR L'EXERCICE DU VOTE EN DIFFÉRÉ ET L'ANNONCE DES RÉSULTATS

La présidente rappelle aux membres les sujets de la votation :

- la proposition sur le partage des excédents annuels et les ristournes;
- l'élection des membres du conseil d'administration

Elle précise que seuls les membres de plein droit pourront voter, que la réécoute de l'assemblée sera disponible dès le soir-même sur le site internet de la Caisse et que toute la documentation

de référence est également disponible sur le site Internet ou sur demande auprès de la Caisse. Le rapport annuel complet 2022, le document présentant les personnes candidates et le document présentant la proposition sur le partage des excédents et la ristourne sont déjà accessibles.

Enfin, elle rappelle les différents canaux pour voter : via AccèsD, en ligne ou AccèsD mobile ainsi qu'une nouveauté mise en place cette année, soit une borne de votation qui sera disponible dès la fin de l'assemblée et pour les quatre prochains jours à la Caisse du Complexe Desjardins. Cette solution est ouverte à tous afin de permettre de recueillir le vote des membres qui n'ont pas AccèsD.

Dès la fin de l'AGA (soit à la fin de l'assemblée), la période de votation sera ouverte pour une période de 4 jours, soit jusqu'à 23h59 le 15 avril 2023.

6. FIN DE LA RENCONTRE ET REMERCIEMENTS

La présidente remercie les membres pour leur fidélité et leur présence ainsi que tous les administrateurs et le personnel de la Caisse.

7. PUBLICATION DES RÉSULTATS ET LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Pour donner suite à la période de votation en différé, 1 004 membres ont exercé leur droit de vote, voici les résultats obtenus :

- 96,08 % des votes « pour » les excédents et 3,92 % de votes « contre »;

Les administrateurs élus sont Majid Atif, Francine Armelle Cheumbou Ngako, Mélissa Chevalier et Caroline Doyon.

La période de votation étant terminée, l'assemblée générale annuelle est donc levée le 18 avril à 14h30.